



Philippe Gaudry - CRPF RA © CNPF

Une forêt morcelée qui doit être accompagnée

Notre région abrite l'une des forêts privées les plus morcelées de France, avec une moyenne de 2,5 hectares par propriété. Seulement 1 % des propriétaires possède plus de 25 hectares de forêt, une taille critique pour gérer seul

sa forêt. La réponse ? Les regroupements. Des groupements de sylviculteurs aux futurs GIEEF en passant par les associations libres de gestion, quelle politique pour quels objectifs en Rhône-Alpes ?

Vulgariser la gestion forestière

Depuis les années 1980, le besoin de vulgariser la gestion forestière a trouvé sa réponse avec la création de près de quarante groupements de sylviculteurs en Rhône-Alpes. Dans la Loire, ils se sont utilement rapprochés du syndicat forestier pour devenir des outils de sensibilisation et de formation tout autant que des défenseurs de la forêt privée.

Les groupements de sylviculteurs sont des associations Loi 1901. Ils se sont particulièrement développés dans la Loire sous l'égide du CRPF, après la tempête de 1982 pour exploiter les chablis des petites propriétés qui avaient du mal à trouver preneur. Ils sont aujourd'hui au nombre de six, réunissant environ 2 500 propriétaires, sur un total de 45 000 dans la Loire où la forêt est à 96 % privée. Le plus important d'entre eux, celui du Pilat, rassemble 630 adhérents, représentant 8 000 hectares, sur les 17 000 que compte la forêt du massif.

« Nous répondons à la demande et aux besoins des propriétaires », explique Jacques Grenot, président du Groupement des sylviculteurs du Pilat comme de l'Union forestière de la Loire. « Il faut animer les groupements, former les propriétaires aux nouveaux outils comme les GPS, les encourager à gérer leur forêt en mutualisant par exemple l'achat de petit matériel, développer les possibilités d'exploitation en réalisant des routes forestières : nous en avons 35 kilomètres en projet actuellement. Je vais même lancer un plan de gestion concerté dans le Pilat : c'est possible ! »

Dans ce département, très agricole, « nous avons la culture du bois et de la forêt : c'est en grande partie pour cela que les groupements ont du succès et trouvent leur utilité. Quand on communique, on est entendu. Nous sommes reconnus comme de vrais acteurs locaux : nous sommes partie prenante dans

les sites Natura 2000, nous recevons les écoles et accompagnons les classes en forêt. »

D'abord concentrés autour des propriétaires de petites surfaces, les groupements se sont rapprochés, il y a une dizaine d'années, du syndicat forestier, qui représentait 300 propriétaires de territoires de plutôt grandes tailles. En liant, si l'adhérent le souhaite, la cotisation au groupement à celle du syndicat, celui-ci gagne en représentativité et en assise auprès des instances locales et nationales. Les groupements quant à eux conservent leur autonomie et leur capacité à obtenir, en partenariat avec le CRPF, des subventions auprès du Conseil général, un important soutien pour la forêt privée ligérienne.

Bien sur les groupements de sylviculteurs ont des fortunes diverses. Et ils ont bénéficié jusqu'à présent d'un fort soutien du CRPF pour leur animation, avec, en pratique, l'appui technique d'un technicien. « Ceci dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant entre le groupement, structure locale de terrain qui développe la gestion de ses adhérents, et le CRPF qui peut ainsi mieux faire passer le message de la gestion durable. »

► Contact : Jacques Grenot : 04 78 60 26 28 - jacques.benedicte.grenot@orange.fr



Jacques Grenot

Regrouper la gestion forestière

La politique forestière a franchi un nouveau pas dans l'accompagnement des propriétaires avec les Associations syndicales libres de gestion forestière. Avec les ASLGF, le propriétaire confie la gestion de son bien à une structure juridique prévue au Code forestier. Il en existe une dizaine en Rhône-Alpes. Témoignage dans les Cévennes Ardéchoises.

« Dans notre association, il y a une prise de conscience que la forêt a une valeur, qu'il faut la protéger et donc qu'il faut l'entretenir. » Maire des Vans (07) et président de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, Jean-Paul Manificier est membre de l'Association syndicale libre de gestion forestière des Cévennes ardéchoises. « Nous essayons d'inculquer sur notre territoire une culture de la forêt. Avant, il y avait deux petites associations forestières. Il y a deux ans, nous sommes partis sur un projet plus important avec de nouvelles personnes. Il y a un nouveau dynamisme. »

Créée le 8 juin 2013 avec le soutien du CRPF Rhône-Alpes, l'association est aujourd'hui, avec ses 77 propriétaires adhérents et ses 1 070 hectares, la plus importante de la région. Elle rassemble 1 418 parcelles à vocation forestière. « Elle a pour objectif principal la mise en œuvre d'une gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle de la forêt sur les cantons des Vans, Joyeuse et Valgorge », complète Frédérique Chazal, technicienne CRPF.

La mobilisation des propriétaires n'est pas aisée, relève M. Manificier, car dans cette région couverte par le pin maritime, il est difficile de faire évoluer les préjugés. « Pour beaucoup, le pin n'a aucune valeur. Les gens nous disent qu'autrefois, ils coupaient les plus belles tiges, celles qui devaient servir pour faire les piquets dans les mines. C'est un travail de fourmi de convaincre les autres propriétaires que l'on peut faire autrement. La génération de nos parents n'y croyait pas, c'est donc aux nouvelles générations de prendre le relais. » Et d'ajouter : « il s'agit d'investir la forêt pour l'avenir. C'est pour nos enfants, pas pour nous. L'objectif est d'avoir des arbres de qualité qui puissent amener un revenu intéressant. »

Outre le CRPF qui a mis en place les conditions de sa création et assuré l'animation, l'ASLGF des Cévennes ardéchoises a été soutenue financièrement par le Conseil général de l'Ardèche. « C'est grâce à ce type de partenariat avec le Département que ce regroupement de propriétaires est possible », insiste



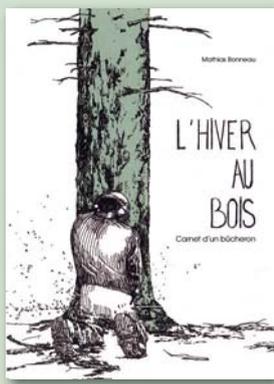
Frédérique Chazal. Jean-Paul Manificier, qui est également Conseiller général missionné sur la forêt, conforte le propos de la technicienne du CRPF. « Notre politique forestière départementale vise l'amélioration de la forêt par une gestion cohérente en Ardèche, tant en forêt privée qu'en forêt publique. » Pour lui, il demeure important que cette politique favorise les circuits courts et que le bois serve l'économie locale.

Aujourd'hui, cette association produit ses premiers fruits. Au début du mois d'octobre 2014, un Plan simple de gestion groupé est déjà approuvé pour 51 propriétaires et 725 hectares, pour les vingt prochaines années. « Il planifie l'ensemble des coupes et travaux à réaliser sur les propriétés, pour la pérennité de la forêt et une meilleure protection contre l'incendie », avance Mme Chazal. Ainsi, « un gestionnaire forestier professionnel va mettre en œuvre ce programme en accord avec le choix des propriétaires. Ces actions seront réalisées avec le concours financier de la Région, du Pays d'Ardèche et du Conseil général. »

► Contact : Jean-Paul Manificier : 06 08 24 04 87 - jpmancier@ardeche.fr

L'hiver au bois

Octobre 2014 - Mathias Bonneau - Treize Avril Éditions - 14 €
Disponible en librairie ou sur www.treizeavril-editions.fr



Carnet d'un bûcheron

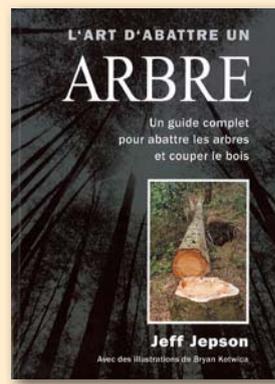
Carnet de voyage illustré, intime et pédagogique, petit précis de sylviculture et guide technique, ce livre a une portée éducative et didactique forte. Il met en lumière de manière vivante et drôle, le métier méconnu, dur mais noble de bûcheron. C'est un témoignage vécu et rare du métier et de sa contribution quotidienne à la gestion durable de nos forêts, un récit authentique.

L'art d'abattre un arbre

Juillet 2014 - Jeff Jepson - Édité par Drayer SARL - 19 € 90
Disponible sur www.drayer.fr

Un guide complet pour abattre les arbres et couper le bois

Bûcherons amateurs ou professionnels, ce livre apporte de précieuses informations pratiques pour l'abattage ou la transformation du bois coupé. Les différentes opérations sont détaillées et illustrées. Ce guide aborde aussi bien sur l'aspect sécurité et risques, sur les outils, le travail, les gestes et postures et les équipements individuels.



Professionnaliser la gestion forestière

Aujourd'hui, un nouveau cap apparaît à l'horizon avec les Groupements d'intérêt économique et environnemental forestier (GIEEF) créés par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

Calibrés presque sur mesure pour la forêt rhônalpine, une des plus morcelées de France, les GIEEF concernent les regroupements de plus de 300 hectares, mais aussi ceux d'au moins 100 hectares et 20 personnes. « Là, cela devient intéressant », s'enthousiasme Xavier Martin, directeur du CRPF Rhône-Alpes, une région où seuls 10 % des propriétaires possèdent plus de 4 hectares de forêt. À la clé des GIEEF, la garantie d'une gestion et d'une production durable en contrepartie de subventions prioritaires.

« Nous sommes dans une situation inextricable ici », poursuit le directeur, « avec 460 000 propriétaires forestiers possédant en moyenne 2,5 hectares en cinq ou six parcelles la plupart du temps. 90 % d'entre eux possèdent les deux tiers de la forêt ! » Pour lui, il ne s'agit plus seulement de faire de la sensibilisation, mais bien de gérer ces parcelles pour en sortir le bois que la société demande. Et c'est possible, selon lui, à condition de prendre en compte l'ensemble des demandes de la société (bois d'œuvre, énergie, biodiversité, etc.). « Notre forêt est constituée pour plus de sa moitié de feuillus (55 %) et de résineux peu productifs (17 %) alors que les seuls bois qui trouvent des marchés intéressants actuellement sont les résineux comme, chez nous, l'épicéa, le sapin et le douglas. »

Devant le manque d'intérêt pour les feuillus, peu de massifs se sont organisés pour sortir un bois qui ne trouvait pas d'acheteur... et le bois énergie est arrivé ! Aujourd'hui, on voit sortir du bois dans de « mauvaises conditions », ce qui entraîne dans certains secteurs des effets dommageables au paysage comme à l'environnement. Dans le même temps, des massifs au potentiel devenu intéressant, tels que celui des Monts du Lyonnais, n'étaient pas encore structurés pour répondre à la demande.



© L'Agriculture d'aujourd'hui

Xavier Martin

Comment s'organiser ? En se regroupant pas seulement entre forestiers, mais avec le tissu économique local. Xavier Martin a fixé un objectif à cinq ans à ses équipes : la création de 50 ASLGF, compatibles GIEEF : gérées par des professionnels (coopérative, experts, gestionnaires professionnels), sous document de gestion durable. Et il faudra que ces GIEEF travaillent en relations économiques avec les industries locales (coopératives, scieries, chaufferies...), idéalement sous la forme de clusters. « Il s'agit aussi d'aller plus loin, avec un tampon " GIEEF Rhône-Alpes " encore plus ambitieux en termes de gestion durable. »

« J'aimerais que les propriétaires adoptent un raisonnement économique global et durable. Global parce qu'il n'y a pas que le bois d'œuvre, il faut pouvoir tout envisager, et durable : on ne fait plus une coupe pour revenir 50 ans après voir ce qu'il s'est passé. Il faut que la forêt se mette en relation avec les demandes de la société, tout en l'éduquant au fait que l'on peut abattre un arbre sans commettre un crime. »

« Il n'y a pas un mètre carré de forêt qui ne puisse trouver son orientation », ajoute Xavier Martin. Chaque parcelle a son utilité : bois d'œuvre, biomasse, qualité des eaux, paysage, qualité de l'air, carbone, biodiversité... Elle produit quelque chose qui est valorisable dans le cadre de circuits économiques variés et innovants, comme dans le cadre de Sylv'ACCTES qui est en train de se mettre en place dans la région.

► Contact : Xavier Martin : 04 72 53 60 91 - xavier.martin@crpf.fr

Sylv'ACCTES et les GIEEF : des outils complémentaires

« Avec Sylv'ACCTES, nous accompagnons le mouvement des GIEEF en formalisant un projet sylvicole local », explique Loïc Casset, chef de projet au CRPF. D'un côté, les GIEEF favorisent les démarches d'investissement groupé pour les mutualiser, encourageant les petits propriétaires à travailler avec leurs voisins dans le cadre d'une gestion durable (PSG groupé). De l'autre, Sylv'ACCTES pose la question de la forêt souhaitée localement : bois d'œuvre, énergie, services écosystémiques... ? Et accompagnera financièrement la mise en œuvre d'itinéraires de gestion sylvicole adaptés aux besoins de chaque territoire. « Ainsi, dans le cadre d'une ASGF labellisée GIEEF, le forestier ainsi doté d'un PSG pourra être accompagné financièrement par Sylv'ACCTES pour porter une gestion forestière qui a du sens localement, qui correspond aux enjeux du territoire. »

► Contact : Loïc Casset : 04 72 53 60 98 - loic.casset@crpf.fr

Me voici forêt



Juillet 2014 - Jean-Pierre Denis
Éditions Le Passeur - 22 €
Disponible en librairie

Jean-Pierre Denis a, dès l'enfance, aimé planter un arbre pour qu'il grandisse comme un poème, et parle de l'humus comme « lit de l'humanité ». Tout l'arbre (racines, écorce, humus, sève...), tous les arbres partout dans le monde, et leur rapport au cosmos et à l'imaginaire sont contenus dans ce recueil de poésie qui interroge le lecteur sur sa propre nature.